

Inscrivez votre école au Concours national de lecture

Organisé en collaboration avec l'Association des orthopédagogues du Québec (ADOQ), le Concours national de lecture s'adresse aux élèves de 1^{re} et de 2^e année des écoles primaires situées en milieux défavorisés. Les écoles font participer leurs élèves en jouant au jeu de société éducatif Récréation®. Le concours aura lieu du 1^{er} au 12 décembre 2008. Chaque classe participante pourra gagner de nombreux prix.

Inscription en 3 étapes

1- Renvoyez ce courriel à l'ADOQ en indiquant le nombre de classes participantes. 2- Imprimez, remplissez et postez le formulaire d'inscription à l'adresse indiquée. 3- Assistez à l'atelier d'information et d'inscription du Concours national de lecture. Cet atelier aura lieu dans le cadre du Colloque annuel de l'ADOQ, le 6 novembre prochain à 17h, à l'hôtel Delta (Sherbrooke). Faites vite, car les places sont limitées.

Jeux gratuits

Nous vous expliquerons les règles du jeu Récréation® à l'atelier d'information. Au moment de l'inscription, les orthopédagogues qui auront accepté d'être la personne-ressource de leur école pour la durée du concours, recevront gratuitement un jeu Récréation® (valeur de 40\$). Les orthopédagogues qui ont plus d'une école inscrite au concours recevront un jeu par école participante. Cliquez ici ➔ <http://www.jeux-recreation.com>

Rôle de l'orthopédagogue

Après le colloque, à son retour à l'école, l'orthopédagogue devra rencontrer les enseignant(e)s des classes participantes, afin de leur remettre le jeu Récréation® ainsi que le feuillet expliquant le déroulement du concours. L'orthopédagogue transmettra les noms des gagnants au secrétariat de l'ADOQ afin de procéder à la remise des prix.

Écoles admissibles

Le Concours national de lecture vise à aider les élèves des milieux les plus démunis. Les critères d'admissibilité sont déterminés en fonction des indices de défavorisation. Pour qu'une école soit admissible au concours, son indice de seuil de faible revenu (SFR) de même que son indice de milieu socioéconomique (IMSE) doivent être à l'échelle de 8, 9 ou 10 du rang décile. Vérifiez si votre école est admissible sur le site du MELS en cliquant sur l'hyperlien suivant :

http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/indice_defav/documents05/ensemble_indices_05-06.pdf

Président d'honneur



Guy Bertrand

Guy Bertrand est chroniqueur et premier conseiller linguistique à la télévision et à la radio françaises de Radio-Canada. Il est également membre du jury de la Dictée des Amériques.



Formulaire d'inscription (lettres moulées)

Nom de l'école participante : Nombre de classe(s) participante(s) :

Adresse : Téléphone :

Nom de l'orthopédagogue : Courriel :

Nom du directeur ou de la directrice de l'école :

L'orthopédagogue de notre école assistera à l'atelier d'information et d'inscription dans le cadre du Colloque annuel de l'ADOQ

Notre école a participé au Concours l'an passé

« Notre école est admissible au Concours national de lecture et j'autorise les classes de 1^{re} et de 2^e année de notre école à y participer ».

.....
(signature du directeur ou de la directrice)



Postez à : Association des orthopédagogues du Québec inc., Centre 7400, 7400, boul. Saint-Laurent, bureau 408, Montréal (Qc) H2R 2Y1
Pour de plus amples renseignements : 1-888-444-0222